



CIRCULAIRE D'ORGANISATION RAID NATURE PARTAGÉ JEUNES DOMAINE DU CROS D'AUZON VOGÜE (07200) MARDI 08 ET/ OU MERCREDI 09 OCTOBRE 2024



Cette deuxième édition du Raid Nature Partagé à destination des jeunes est organisée par le CDSA 26/07 en partenariat avec l'UNSS 07, le Domaine du Cros d'Auzon ainsi que des clubs et comités sportifs 07 et/ou 26.

Cette journée consiste à enchaîner plusieurs activités sportives en équipes, composées de collégiens et de jeunes en situation de handicap mental issus d'établissements spécialisés.

Cette rencontre non compétitive a pour objectif de promouvoir la pratique sportive partagée.

ACCUEIL ET PARKING

Domaine du Cros D'Auzon – Zone camping - Côte Ardèche

Adresse : 805 chemin de l'Auzon, Vogüé (07200)

Dépose des jeunes (bus) au niveau de l'accueil principal du domaine (cf plan). Stationnement bus et mini bus au même niveau.

Une fois les jeunes déposés, descendre jusqu'à la deuxième zone d'accueil en contrebas coté Ardèche (cf plan).

MODALITÉS DE PARTICIPATION / INSCRIPTIONS

➤ Pour le Sport Adapté :

- Pour les licenciés : licence annuelle jeune FFSA 2024-2025 obligatoire
- Pour les non licenciés : certificat médical de – 1 an ou questionnaire santé-sport pour les jeunes de -18 ans + demande de licence découverte FFSA « pass' journée », **gratuite pour cette rencontre, prise en charge par le CDSA 26/07.**

➤ Pour l'UNSS :

- Licence UNSS obligatoire

➤ Nombre de places limité à 100 jeunes :

- ⇒ 50 collégiens identifiés par le district sud de l'UNSS 07
- ⇒ 50 jeunes issus d'établissements spécialisés (jeunes en situation de handicap mental)

➤ Gestion des inscriptions :

CDSA 26/07 : envoi et traitement des inscriptions des établissements spécialisés

UNSS 07 : envoi et traitement des inscriptions des collèges

Date limite d'inscription : Mercredi 25 septembre 2024

Association loi 1901 - siret : 439 614 89 2000 24

CDSA 26-07

Maison des bénévoles du sport 26 07
71 rue Pierre Latécoère
26000 Valence

04-75-75-47-87
contact@cdsa2607.fr

www.sportadapte2607.fr

- **Obligations pour les activités nautiques/aquatiques :** Seuls les jeunes ayant obtenu le test d'aisance aquatique, seront admis sur l'eau pour la pratique du canoë. Afin que cela ne soit pas un frein à la participation, une activité hors de l'eau (complémentaire) sera proposée pour ceux n'ayant pas validé ce test.
- ⇒ Trois manières d'attester le "savoir nager" pour une activité de pagaies.
1. Attestation du représentant légal certifiant la capacité à savoir nager 25m et à s'immerger
 2. La validation du test* présenté ci-dessous certifiée par un professionnel qualifié
 3. Attestation Education Nationale

***Le test à valider (avec ou sans brassière de sécurité)**

- **Effectuer un saut dans l'eau**
- **Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 sec**
- **Réaliser une sustentation verticale pendant 5 sec**
- **Nager sur le ventre pendant 20 mètres**
- **Franchir une ligne d'eau ou passer sous un objet flottant**

Le CDSA 26/07 est habilité à faire passer ce test, nous nous tenons à votre disposition si vous êtes intéressés.

Il vous suffit de faire la réservation d'une ligne d'eau d'un centre aquatique/piscine municipale et de fixer une date de passation.

HÉBERGEMENT

Le CDSA 26/07 propose aux établissements spécialisés intéressés de venir dès le mardi 08 Octobre 2024 à partir de 11h00. Un programme spécifique d'activités sera établi par le CDSA en fonction du nombre d'établissements présents ce jour-là (découverte des ateliers sportifs du raid, activités du domaine à disposition...).

Les établissements spécialisés auront la possibilité d'être hébergés sur place. Les frais d'hébergement/restauration seront à la charge de chaque établissement.

Tarifs des hébergements Domaine du Cros d'Auzon :

1. **Mobil-homes climatisés :**
 - 2 chambres (4/5 personnes) : 50€/ nuit (linge de lit et de toilette fournis, forfait ménage non compris)
 - 3 chambres (6/7 personnes) : 60€/ nuit (linge de lit et de toilette fournis, forfait ménage non compris)
- Taxe de séjour : 0.66€/pers de plus de 18 ans
- Eco participation : 0.30€/pers

Association loi 1901 - siret : 439 614 89 2000 24

CDSA 26-07

Maison des bénévoles du sport 26 07
71 rue Pierre Latécoère
26000 Valence

04-75-75-47-87
contact@cdsa2607.fr

www.sportadapte2607.fr

2. Pavillons hôteliers :

- Pavillon double climatisé (2 personnes) : 65€/ nuit
- Pavillon triple climatisé (3 personnes) : 100€/ nuit
- Pavillon quadruple (4 personnes) : 85€/nuit
 - Taxe de séjour : 1.43€/pers

3. Chambres d'hôtel :

- Chambre climatisée pour 2 personnes : 75€/nuit
- Chambre climatisée pour 4 personnes : 95€/nuit
 - Taxe de séjour : 1.43€/pers

4. Petit déjeuner et restauration :

- Petit déjeuner +12 ans : 11.50€/ pers
- Petit déjeuner -12 ans : 5.80€
- Pot d'accueil du Mardi soir 08 Octobre 2024 offert par le CDSA 26/07
- Tarif dîner convivial (Entrée + plat + dessert) du Mardi soir 08 Octobre 2024 : *En cours de négociation* : maximum 6€/pers (accompagnateur, éducateur, jeune, organisateur...).

Réservations hébergements – petits déjeuners - repas à effectuer directement auprès du Domaine du Cros d'Auzon

en mentionnant : RAID NATURE PARTAGE JEUNES

Domaine du Cros d'Auzon : 04 75 37 75 86 – stephanie.berge@crosdauzon.fr

Date limite de réservation : Mercredi 25 septembre 2024

Association loi 1901 - siret : 439 614 89 2000 24

CDSA 26-07

Maison des bénévoles du sport 26 07
71 rue Pierre Latécoère
26000 Valence

04-75-75-47-87
contact@cdsa2607.fr

www.sportadapte2607.fr

ORGANISATION DU RAID

➤ Les équipes

25 équipes de 4 jeunes seront constituées :

- chaque équipe sera composée de 2 collégiens et 2 jeunes du Sport Adapté
- les équipes pourront être suivies par les éducateurs/accompagnateurs

➤ Pôles d'activités sportives :

Durant le RAID, les équipes réaliseront tous les ateliers de chaque pôle :

Pôle 1 : Jeux d'orientation + Pétanque

Pôle 2 : Quadriathlon : sur un parcours délimité, il faudra enchaîner : Tir Sarbacane + Vélo + Tir Pistolet Laser + Course à pied ou marche

Pôle 3 : Canoë (parcours en étoile vers des balises uniquement, pas de descente de rivière) + Parcours d'obstacles sur la plage

Explications Pôle 3 : Deux jeunes de l'équipe seront en canoë. Ils devront récupérer des pièces de puzzle réparties sur des balises sur l'eau puis les ramener sur la plage. Les deux autres coéquipiers devront eux aussi récupérer des pièces de puzzle tout en réalisant un parcours d'obstacles (non aquatique). Une fois toutes les pièces réunies l'équipe devra réaliser le puzzle.

➤ Les rotations :

Temps d'activité de 40 min par pôle d'activités

Temps de rotation 15 minutes

8 à 9 équipes max sur chaque pôle d'activité simultanément (soit 36 jeunes maximum)

➤ Programme prévisionnel du mercredi 11 octobre 2023 :

- 09h00 – 10h00 : Accueil des participants + retrait dossards + briefing
- 10h15 – 10h55 : RAID Partagé – Rotation 1
- 11h10 – 11h50 : RAID Partagé – Rotation 2
- 12h05 – 12h45 : RAID Partagé – Rotation 3
- 13h00 - 14h00 : Pause repas (Repas tiré du sac)
- 14h30 : Retour de certains établissements spécialisés
- 14h30 – 15h45 : Challenge sarbathlon en équipe
- 16h00 : Clôture de la journée + collation offerte par le Domaine du Cros d'Auzon

Association loi 1901 - siret : 439 614 89 2000 24

CDSA 26-07

Maison des bénévoles du sport 26 07
71 rue Pierre Latécoère
26000 Valence

MATERIEL ET EQUIPEMENT

04-75-75-47-87
contact@cdsa2607.fr

www.sportadapte2607.fr

Chaque participant doit prévoir une tenue adaptée à la pratique sportive (chaussures de sport, survêtement ou short, maillot de bain, **serviette de bain**) et aux conditions météorologiques prévues le jour (soleil ou pluie).

Pour ne pas perdre de temps, les élèves doivent arriver en tenue de sport.

Pour les jeunes pratiquant le canoë, prévoiez **un rechange complet**.

Chaque élève doit disposer d'un sac à dos contenant une réserve d'eau de 1 litre minimum qu'il garde tout au long de la journée ainsi que quelques encas pour les petits moments de fatigue (barres de céréales ...).

⇒ **Vélos** : merci d'informer le CDSA 26/07 si vous êtes en capacité d'amener vos propres vélos ou s'il faudra en prévoir pour vos jeunes (taille de chaque jeune à indiquer dans le fichier d'inscription).

Le reste du matériel sera fourni par les comités ou clubs encadrant les ateliers.

ANNULATION ET REPORT

En cas de mauvaises conditions météorologiques (alerte météo France, décision préfectorale...), inadaptées au bon déroulement de la journée, celle-ci pourra être annulée ou écourtée. La décision sera prise et communiquée au plus tard le Lundi 7 Octobre 2024 avant 10h00. Une date de report sera étudiée avec l'ensemble des organisateurs.

CONTACTS ET COORDONNÉES

⇒ Pour le CDSA 26/07 : Nicolas MALMENAIDE – 06 47 91 03 20 – nicolas.malmenaide@cdsa2607.fr

⇒ Pour l'UNSS 07 : Bénédicte CASADO – 06 80 73 06 18 – sd007@unss.org

⇒ Pour le Domaine du Cros d'Auzon : Stéphanie BERGE - 04 75 37 75 86 - stephanie.berge@crosdauzon.fr



Association loi 1901 - siret : 439 614 89 2000 24

CDSA 26-07

Maison des bénévoles du sport 26 07
71 rue Pierre Latécoère
26000 Valence

04-75-75-47-87
contact@cdsa2607.fr

www.sportadapte2607.fr